



Projet de Promotion de l'Emploi Vert en Mauritanie (PEV-RIM 2)

Termes de références

**Recrutement d'un consultant pour
assurer l'évaluation mi-parcours
externe du Projet PEV-RIM 2**

Octobre 2026



Table des matières

1. Informations générales	3
2. Contexte / présentation du projet à évaluer	3
3. La mission d'évaluation finale externe	4
3.1. Objectifs de l'évaluation	4
3.2. Critères de l'évaluation	5
3.3. Méthodologie /Phasage	7
3.3.1. Phase de documentation	7
3.3.2. Phase de terrain.....	7
3.3.3. Phase de synthèse/ reporting.....	8
3.4. Structure du rapport d'évaluation.....	8
4. Profil et compétences recherchées du consultant	8
5. Modalités de paiement.....	9
6. Dossier de soumission	9

1. Informations générales

Nom du porteur de projet	Eco-développement (Ecodev)
Titre du projet	Promotion de l'Emploi Vert en Mauritanie (PEV-RIM 2)
Lieu du projet	Mauritanie, Gorgol, Kaédi
Domaine d'intervention	Accès au travail décent
Sous-domaine d'intervention	Entreprenariat et développement économique local
Principaux ODD ciblés	ODD 5 : Egalité entre les sexes ODD 8 : Travail décent et croissance économique ODD 13 : Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
Durée, dates prévisionnelles de début et de fin du projet	Trente-six (36) mois à compter du 1 ^{er} mai 2024 au 30 avril 2027

2. Contexte / présentation du projet à évaluer

Le PEV-RIM II, intervenant dans une wilaya (Gorgol) où le chômage des jeunes et l'ambition d'améliorer la production agropastorale représentent des enjeux particulièrement notoires, vise notamment (i) la promotion de l'emploi vert pour les ruraux et (ii) la promotion de l'entreprenariat jeune.

Une première phase du projet PEV-RIM (2021-2023), mise en œuvre avec le soutien du Gouvernement Princier, a permis la création d'une mini-agropole, à Kaédi, et l'ouverture de ses services à la fois pour la formation des jeunes aux métiers ruraux mais aussi pour l'accompagnement technique des micro-entreprises portées par les jeunes.

Cette deuxième phase du projet, commencée en mai 2024 et devant se clôturer en avril 2027, vise à renforcer et étendre les services offerts par la mini-agropole par la construction notamment d'une mini-laiterie et de bâtiments dont poste récolte, des bureaux et une salle de formation. Laquelle salle de formation permettra au projet de continuer son offre de formation à destination des jeunes et d'accompagnement technique de micro-entreprises.

Deux thématiques transversales seront prises en compte par le projet PEV-RIM II : i) le co-bénéfice climat : où des techniques agro écologiques adaptées seront encouragées au niveau de la Mini-Agropole et diffusées auprès des demandeurs de services de conseil. Et ii) l'Egalité femmes-hommes : où la parité garçons-filles sera recherchée, d'une part, parmi les 45 jeunes bénéficiaires de la formation et, d'autre part, parmi les 10 micro-entreprises incubées.

Bénéficiaires directs :

- Quarante-cinq (45) jeunes bénéficieront de formations pour atteindre leurs objectifs d'insertion professionnelle ou de lancement de projets entrepreneuriaux
- 10 micro-entreprises portées par des jeunes seront accompagnées techniquement et financièrement dans le développement de leur projet de production agricole-pastorale
- Le Club des Jeunes Entrepreneurs du Gorgol (CJEG) dont l'effectif, toujours croissant, est déjà supérieur à 60 membres bénéficie directement du projet.

Les bénéficiaires indirects du projet sont constitués des familles des jeunes formés (45 familles au moins), et plus largement par la population de la wilaya du Gorgol (426 615 habitants en

2023) qui bénéficiera du développement économique résultant de l'amélioration de la production agropastorale et de la création d'emplois générés par le projet ;

Le PEV-RIM 2, se donne comme objectif général de « contribuer au développement des secteurs productifs ruraux via l'extension et le renforcement des capacités d'accueil de l'espace Mini-Agropole de Kaédi » ;

PEV-RIM 2 se donne trois objectifs spécifiques :

1. Améliorer la capacité d'accueil de l'agropole du PEV-RIM, Kaédi ;
2. Promouvoir l'entrepreneuriat durable en matière d'emplois verts, au Gorgol ;
3. Gérer- évaluer le projet et capitaliser sur le partenariat entre les partenaires (Gouvernement Princier de Monaco et l'ONG Ecodev) ;

En termes de Résultats attendus, l'on s'attend, à la fin du projet à :

- Une (1) Mini-Agropole étendue, renforcée et fonctionnelle ;
- Dix (10) projets d'entreprises identifiés, incubés et appuyés ;
- Un (1) PEV-RIM II bien géré et évalué ;
- Le partenariat (entre le Gouvernement Princier de Monaco et Ecodev) est capitalisé.

3. La mission d'évaluation externe à mi-parcours

La présente évaluation est envisagée pour répondre aux objectifs définis préalablement, en s'appuyant sur les documents (documents généraux du projet, rapports...) fournis au prestataire (évaluateur) et sur le travail d'enquête, de visites et d'analyse qu'il aura réalisé sur le terrain (à Kaédi notamment et à Nouakchott). La présente évaluation externe à mi parcours se définit en fonction des entrées ci-dessous développées :

3.1. Objectifs de l'évaluation

L'objectif général de cette mission est de procéder à l'évaluation externe du projet à mi-parcours en suivant les normes et les critères d'analyse largement reconnus, tels que ceux établis par l'Union européenne (CAD) et par l'OCDE.

Spécifiquement, l'évaluation entend :

- ✓ Porter une appréciation globale et indépendante sur le projet ;
- ✓ Evaluer la conformité des réalisations/activités menées au cadre contractuel entre le Gouvernement Princier de Monaco et l'ONG Ecodev, de Mauritanie (cf. Convention de partenariat et de financement signée le 13 juin 2024) ;
- ✓ Evaluer le degré de réalisation des activités et les résultats atteints (produits) ou en cours (considérant que le projet finit en avril 2027) tels que prévus dans le cadre logique du projet.
- ✓ Identifier et analyser les difficultés qui ont affecté la mise en œuvre du projet
- ✓ Évaluer l'efficacité des outils développés dans le cadre de la mise en œuvre du projet.
- ✓ Evaluer la pertinence et l'efficacité de l'offre de formations proposée aux bénéficiaires directs du projet.
- ✓ Évaluer la prise en compte des enjeux de genre et de co-bénéfice climat dans le projet.
- ✓ Evaluer la viabilité économique des initiatives soutenues, les risques et les leviers de croissance durable, en tenant compte de la spécificité de chaque initiative et de la particularité territoriale de son implantation (au sein de l'Agropole, à Kaédi Ville ou dans les villages avoisinants).
- ✓ Evaluer la reproductibilité du Modèle de l'agropole de Kaédi ;
- ✓ Formuler des orientations et des actions stratégiques proposées suite à l'évaluation ;
- ✓ Identifier des pistes pour la pérennisation de certains acquis notoires du projet ou bien identifier d'autres actions pertinentes dans l'hypothèse d'une suite à donner au projet (extension- duplication) ;

3.2. Critères de l'évaluation

La présente évaluation du PEV-RIM 2 sera réalisée en fonction des six (6) critères d'évaluation du CAD de l'OCDE : la pertinence, la cohérence ; l'efficacité ; l'impact et la durabilité ; L'évaluateur évaluera par ailleurs la prise en compte des thématiques transversales (Genre et co-bénéfice climat) dans le projet.

☐ Pertinence/Cohérence :

L'analyse de la pertinence du PEV-RIM 2 consistera à évaluer l'adéquation des objectifs qu'il s'est donné aux défis locaux, notamment le fort taux de chômage des jeunes et le besoin d'un développement agricole et agropastoral durable dans la wilaya du Gorgol et la contribution du projet au relèvement des défis en question. La pertinence des initiatives portées par les jeunes, en réponse aux défis en sus, est à analyser, également. L'évaluateur est appelé à démontrer dans quelle mesure le PEV-RIM 2 a-t-il favorisé l'insertion professionnelle durable des jeunes bénéficiaires à travers la pérennisation des activités agricoles et agropastorales qu'ils ont développées ?

L'analyse de la pertinence du PEV-RIM 2 peut se voir compléter par une analyse de la cohérence du projet, vue sous les deux dimensions de : (i) cohérence interne du projet touchant à sa conception en termes d'alignement logique et d'adéquation entre les composantes du projet (objectifs, résultats, activités, ressources...) et de (ii) cohérence externe touchant aux complémentarités/synergies et à la conformité aux normes et aux réglementations en vigueur au niveau nationale voire international) ;

Pour la cohérence interne l'évaluateur est appelé à se demander dans quelle mesure la conception du PEV-RIM 2 (objectifs, activités et appuis proposés) est-elle adaptée aux contraintes rencontrées par les jeunes entrepreneurs agricoles du Gorgol ?

Pour la cohérence externe, l'évaluateur est appelé à répondre aux deux questions suivantes :

1. Dans quelle mesure les activités de la mini-agropole et la création de la mini-laiterie s'articulent-elles de manière synergique avec les orientations de la stratégie nationale mauritanienne pour l'emploi des jeunes et les priorités de développement agricole de la wilaya du Gorgol ?

2. Comment les services d'accompagnement technique et de formation aux métiers ruraux dispensés par le projet évitent-ils les redondances tout en se synchronisant efficacement avec les interventions d'autres acteurs ou bailleurs (tels que la Coopération monégasque ou l'Union européenne) actifs sur le même territoire de Kaédi ?

☐ Efficacité :

L'analyse de l'efficacité du PEV-RIM 2 s'attèlera à évaluer comment les ressources disponibles (humaines, techniques et financières) ont été transformées en résultats attendus au travers des activités réalisées, conformément aux indicateurs quantitatifs, qualitatifs et temporels prévus dans le cadre de l'action.

☐ Efficacité :

L'analyse de l'efficacité du PEV-RIM 2 entend mesurer, objectivement, le niveau d'atteinte de ses objectifs spécifiques : La capacité d'accueil de l'Agropole s'est-elle nettement améliorée ? L'entreprenariat durable en matière d'emplois verts a-t-il été promu au sein de l'agropole ? Ou ailleurs ? Le contexte de la mise en œuvre a-t-il influencé l'atteinte des objectifs spécifiques ? L'approche de renforcement de capacités adoptées a-t-elle été efficace en termes d'atteinte des objectifs spécifiques et des résultats y liés ?

☐ Durabilité :

L'analyse de la durabilité du PEV-RIM 2 évaluera la capacité des bénéficiaires directs (jeunes formés, porteurs d'initiatives soutenus) et des structures locales : Club des Jeunes Entrepreneurs du Gorgol (CJEG), le Comité d'Orientation et de Suivi du projet (COS) à maintenir, au-delà du financement, les résultats positifs du projet : la mini-laiterie, la bergerie, la serre, les aménagements hydrauliques et la salle de formation seront-ils entretenus et gérés durablement ? Quel est le degré d'appropriation du projet par les bénéficiaires directs et les parties prenantes locales pour espérer la durabilité des résultats auxquels il est parvenu ? Le maintien et usage des connaissances et des compétences acquises au cours de la mise en œuvre du projet sont-ils garantis, donc durables ? Y a-t-il eu des innovations et/ou de bonnes pratiques qui augurent de la durabilité des résultats atteints ? Les initiatives soutenues sont-elles viables économiquement et donc durables ?

L'analyse de la reproductibilité du Modèle de l'Agropole, dimension de taille de sa durabilité, évaluera le niveau de structuration et de standardisation du Modèle, mis en place. Ainsi l'évaluateur est appelé à s'interroger sur les principaux déterminants pouvant « porter » le modèle à d'autres horizons. L'un des principaux déterminants à mettre en exergue est constitué des « acquis du Modèle de l'Agropole ». Dans sa recherche « des acquis du Modèle », il s'appesantira, entre autres, sur (i) l'analyse du Modèle économique et financier de l'Agropole (en revisitant son niveau de dépendance par rapport aux financements extérieurs, le niveau d'implication du secteur privé et de mobilisation des partenariats...etc.), sur (ii) les preuves de viabilité économique et financière des initiatives portées par les jeunes « appuyés techniquement et financièrement) par PEV-RIM2, sur (iii) les acquis en matière de création d'emplois verts, sur (iv) les modules de formations pratiques dispensées (en matière de transfert de compétences en mesurant la facilité/difficulté avec laquelle les techniques de production, de transformation et de commercialisation ont été enseignées et ont été appropriées par les bénéficiaires, sur (v) les modèles de « standardisation/définition » des besoins en équipements et intrants des principales filières développées (irrigation, maraichage, embouche, aviculture, culture hors sol...etc.) et des activités conduites dans le cadre du projet (formation, construction, aménagement...etc.) tels qu'ils apparaissent à travers les TdR des activités à conduire et des documents de passation de marchés.

Dans son analyse de la reproductibilité du Modèle de l'Agropole de Kaédi, l'évaluateur n'omettra pas de s'interroger sur d'autres dimensions importantes dont : la gouvernance de l'agropole, les cadres institutionnel, foncier et juridique où elle se déploie en s'interrogeant : dans quelles mesures « ces dimensions » favorisent-elles ou non la reproductibilité du Modèle ?

☐ Impact :

L'analyse de l'impact du PEV-RIM 2 s'orientera à évaluer le niveau d'atteinte de l'objectif général qui s'en est fait sien : Quels changements, initiés au niveau de l'Agropole, pourraient-ils avoir un impact à long terme sur les conditions de vie des bénéficiaires directs du projet, contribuant, du coup, « au développement des secteurs productifs ruraux » ?

☐ Genre et co-bénéfice climat :

La présente évaluation du PEV-RIM 2 aura à mesurer le niveau de prise en compte des thématiques transversales du projet notamment le genre et le co-bénéfice climat :

La pertinence du projet, eu égard à la thématique co-bénéfice climat est mise en évidence par l'analyse des solutions climatiques proposées (culture hors sol, engrais naturel...) et leur degré de prise en compte, de manière différenciée, aux besoins spécifiques des femmes et des hommes. L'analyse de l'alignement du projet sur les politiques nationales ou internationales relatives au genre et aux objectifs de développement durable (ODD) complètera la cohérence du projet au vu des thématiques transversales.

En matière d'efficacité, la prise en charge des thématiques transversales sera analysée à travers : (i) la mise en œuvre des activités ayant un impact sur le climat, (ii) l'accès égal et effectif aux nouvelles ressources et avantages générés par le projet (PEV-RIM 2).

En matière de durabilité et spécifiquement pour la prise en charge de la thématique transversale genre, l'évaluation s'enquerra si les acquis du projet en matière d'inclusion et d'autonomisation économique ou sociale sont-ils viables à long terme, au-delà de la durée du financement du PEV-RIM 2 ?

Pour la prise en compte de la thématique transversale co-bénéfice climat, en matière d'impact notamment en adaptation-atténuation, l'évaluation aura à ressortir : (i) les retombées positives directes ou indirectes du projet sur la biodiversité, la sécurité alimentaire ou la réduction de la pauvreté et (ii) comment le projet a-t-il contribué, tant soi peu, à réduire l'exposition et la vulnérabilité des communautés locales face aux chocs climatiques ?

3.3. Méthodologie /Phasage

La méthodologie préconisée, pour la présente évaluation, s'articulera autour de trois (3) phases se clôturant par la mise à disposition des livrables requis :

3.3.1. Phase de documentation

Au cours de cette phase de sept (7) à dix (10) jours-homme, l'évaluateur aura à :

- Conduire une analyse documentaire consistant en une revue des documents du projet PEV-RIM 2 (proposition, budget, rapports techniques, financiers, de suivi, comptes rendus d'ateliers, de formations...etc.).
- Elaborer/ concevoir des outils de collecte de données (guides d'entretiens, questionnaires, guide d'animation de focus group), un échantillonnage, une planification logistique.
- Organiser des entretiens avec les responsables du projet (à Kaédi), les instances d'Ecodev (à Nouakchott) : SE, UGA, UGF et UCP ainsi que l'équipe de la DCI de Monaco responsable du suivi du partenariat (Coordinatrice Pays à Nouakchott et Responsable Programmes à Monaco) ;
- Proposer et faire valider sa méthodologie d'évaluation y compris le calendrier de déploiement de la mission ;

3.3.2. Phase de terrain

Au cours de cette phase de quinze (15) jours-homme, se déployant quasiment à Kaédi, l'évaluateur aura à :

- Organiser des entretiens structurés avec les autorités locales, les services techniques pertinents au projet (Agence Techghil, Services régionaux de l'élevage, de l'agriculture, de la jeunesse et des sports, de affaires sociales, de la Famille et de l'Enfant), des acteurs locaux dynamiques : l'ENFVA, Maisons Familiales Agricoles, OSC dynamiques
- Organiser des focus groups auprès bénéficiaires directs du projet (jeunes formés aux modules CREE et GERME ; les jeunes engagés dans la dynamique avicole ; jeunes engagés dans la dynamique maraîchère...etc. en fonction des principales thématiques que le projet aura développé ;
- Observation directe à travers des visites aux principales réalisations du projet, tant au niveau de l'Agropole qu'au niveau des sites où des actions /initiatives auront été développées en lien avec le projet ;
- Entretiens avec d'autres acteurs/parties prenantes du projet que la mission d'évaluation jugera pertinents.

- Organiser une session de restitution intermédiaire, d'une demi-journée, à l'équipe du projet et quelques représentants des principales parties prenantes ayant été rencontrées au cours de cette phase terrain ;

3.3.3. Phase de synthèse/ reporting

Au cours de cette phase de sept (7) jours-homme, l'évaluateur aura à :

- Analyser les données collectées, conformément aux outils appliqués (entretiens et focus group) et aux approches mises à contribution (participative, économique et financière, approche basée sur les résultats, genre, co-bénéfice climat) ; Il pourra s'agir, entre autre, d'analyser les écarts de réalisation entre programmation et exécution (indicateurs de performance KPI), d'analyser des risques et hypothèses identifiés lors de l'identification du projet, au cours de l'évolution du contexte de mise en œuvre et ses impacts sur l'atteinte des objectifs, d'analyser l'évolution des relations entre les différents acteurs qui ont pris part au projet, etc.);
- Produire une synthèse du rapport devant être restituée en présentiel ou distanciel à l'équipe Ecodev de Nouakchott et à la DCI de Monaco.
- Rédiger un rapport final de l'évaluation conforme à la structure objet du point 3.4, ci-dessous et prenant en compte les inputs de la réunion de restitution, ci haut indiquée ;
- Soumettre le rapport final à l'équipe Ecodev (à Nouakchott) et à la DCI de Monaco.

3.4. Structure du rapport d'évaluation

Le rapport à soumettre par l'évaluateur, rédigé en français et soumis par e-mail, comprendra nécessairement les sections suivantes :

1. Un résumé exécutif de l'évaluation,
2. Une table des matières,
3. Le contexte de la mission d'évaluation,
4. Le but / objectifs de la mission,
5. La méthodologie détaillée de l'évaluation, y compris les outils utilisés et leur mode d'animation,
6. Les orientations et les actions stratégiques proposées suite à l'évaluation ;
7. Les pistes pour la pérennisation de certains acquis notoires du projet ou d'autres actions pertinentes dans l'hypothèse d'une suite à donner au projet (extension- duplication) ;
8. Principaux résultats de l'évaluation en référence aux questions évaluatives ;
9. Annexes :
 - a) Les outils d'évaluation / questions d'évaluation ;
 - b) Liste des lieux/sites visités,
 - c) Liste des documents examinés ;
 - d) Liste des personnes interrogées /entretenuës,
 - e) CR des entretiens / Focus Group réalisés ;
 - f) Les TDR de l'évaluation,
 - g) Photos et images illustrant les principales activités conduites et les lieux et sites visités ;
 - h) Autres (le cas échéant)

4. Profil et compétences recherchées du consultant

Le consultant recherché, pour les fins de cette évaluation, répondra au profil suivant :

- Titulaire d'un diplôme supérieur Bac+5 au moins, de préférence en sociologie, agroéconomie,
- Une bonne connaissance du secteur agricole, en général et des filières notamment ; Disposant de connaissances solides en entrepreneuriat, formation techniques ou d'autres disciplines en lien avec le projet
- Disposant d'une expérience en tant qu'évaluateur d'au moins 10 ans ;

- Solides connaissances des approches : Participative ; Basée sur Résultats (logique d'intervention) ; Economique et Financière ; Genre ; Co-bénéfice climat ;
- Bonnes compétences en méthodes et techniques d'analyse socio-économique, tant qualitatives que quantitatives.
- Bonnes aptitudes en techniques de communication et d'animation ;
- Bonne connaissance de l'outil informatique
- Avoir de bonnes capacités de synthèse, de rédaction et de traduction (arabo-français ; Français -Arabe) ;
- La connaissance/maitrise des langues nationales est un atout ;
- La connaissance de la zone (Gorgol et Kaédi notamment) est un atout.

5. Modalités de paiement

Les modalités de paiement du prestataire seront précisées dans le contrat de prestation.

6. Calendrier et soumission

Le calendrier de l'évaluation externe à mi-parcours est envisagé, ainsi qu'il suit :

- Conception et validation des TDR : 1^{ière} semaine d'août 2026
- Lancement de l'avis pour 30 jours : 1^{ière} semaine de septembre 2026
- Réception des offres complètes : 1^{ière} semaine de septembre 2026
- Réalisation de l'évaluation : Décembre 2026 – Janvier 2027
- Remise du rapport final et annexes : Fin février 2027

Le dossier à soumettre par l'évaluateur, déposé suivant le principe de la double enveloppe (« enveloppe extérieure » contenant deux enveloppes distinctes et scellées, portant les mentions « Enveloppe A – offre technique » et « Enveloppe B – offre financière » comprendra :

- **L'offre technique qui détaillera (i) la compréhension des présents TDR, (ii) l'approche méthodologique envisagée détaillée y compris les outils de travail à utiliser, (iii) Un planning indicatif de la mission d'évaluation ;**
- **Un CV qui détaillera les qualifications de l'évaluateur/ évaluatrice chargée de mener la mission ;**
- **Une copie d'un rapport d'évaluation réalisée en lien avec la prestation dans le cadre des projets de développement et/ou similaires, comme preuve de capacité à produire un produit de qualité.**
- **L'offre financière**, conforme au tableau joint, permettra la comparabilité des offres reçues :

Désignation	Unité	Coût unitaire	Quantité	Coût total
Recherche documentaire / Élaboration outils	H/Jour			
Phase de terrain (collecte de données)	H/Jour			
Rédaction du rapport	H/Jour			
Communication	ff			
Transport (Nkc-Kaédi-Nkc)	ff			
TOTAL				

7. Dépôt de l'offre

L'enveloppe extérieure (contenant les enveloppes A et B) doit être scellée, non identifiable et porter la mention suivante : « *OFFRE POUR L'EVALUATION DU PROJET PEV-RIM 2* ».

Le dossier est à déposer au plus tard le lundi 02 novembre septembre 2026 à 12 heures soit par courrier à l'adresse suivante : recrutement@ecodev.mr

ou physiquement à l'adresse suivante :

- ❖ **Siège Ecodev à Nouakchott** : SOC PRTZ N65 – Tevrag Zeina, le long du goudron de l'ambassade d'Arabie Saoudite, à côté de la boutique situé juste derrière le mur de l'ambassade des Etats Unis.

NB : Pour tout renseignement , merci de contacter lamine.diakhite@ecodev.mr- Merci de ne pas se déplacer au sein des locaux avant la transmission de l'offre.